

Le revenu viable en Montérégie

Mise à jour 2025

Le revenu viable correspond au seuil nécessaire pour atteindre un niveau de vie qui permet de réellement sortir de la pauvreté, au-delà de la seule couverture des besoins de base. Depuis une dizaine d'années, l'IRIS le calcule chaque année pour les principaux centres urbains du Québec, et il est aussi utilisé depuis 2023 pour mettre en relief la situation particulière des ménages de différentes régions du Québec, dont ici la Montérégie. Cette publication présente les données les plus récentes pour 15 localités montréalaises. Bien que le rythme d'augmentation du revenu viable en Montérégie se situe assez près de l'inflation, les effets de la crise d'abordabilité du logement se font fortement sentir dans plusieurs villes, particulièrement pour les couples avec enfants. Par ailleurs, l'amélioration du transport en commun dans certaines localités offre aux ménages la possibilité de réaliser des économies substantielles.

GUILLAUME TREMBLAY-BOILY, chercheur

Table des matières

- p. 03** Méthodologie
- p. 05** Résultats pour l'ouest de la Montérégie
- p. 10** Résultats pour l'agglomération de Longueuil
- p. 13** Résultats pour l'est de la Montérégie
- p. 18** Conclusion
- p. 19** Notes de fin de document

1. Méthodologie

Tout comme la mesure du panier de consommation (MPC), qui représente le seuil de pauvreté officiel au Canada, le revenu viable est établi en additionnant le coût de différentes catégories de biens et services. Alors que la MPC s'entend à la couverture des besoins de base, le revenu viable comprend des dépenses additionnelles, comme un fonds d'urgence, des vacances, des soins de santé non couverts par le régime public, de l'épargne et certaines dépenses mineures, de manière à refléter un niveau de vie qui permet de maintenir son autonomie et de prendre part à la vie sociale et culturelle. Le revenu viable est calculé pour trois types de ménages : une personne seule, une famille monoparentale avec un enfant et un couple avec deux enfants.

Cette section rappelle les grandes lignes de la méthodologie du revenu viable. Pour une description détaillée de celle-ci, il est possible de consulter l'annexe de la publication sur le revenu viable 2025¹. La méthodologie du revenu viable est réévaluée périodiquement pour améliorer l'indicateur et pour s'assurer que les choix effectués sont toujours en phase avec la réalité économique et démographique. Réalisé en 2024 dans la publication annuelle du revenu viable pour les grands centres, ce « rebasement » a été appliqué aux municipalités de la Montérégie dans la mise à jour publiée l'an dernier². Une partie de la hausse du revenu viable observée lors de cette mise à jour pouvait être attribuée aux changements méthodologiques effectués lors du rebasement. Cette année, dans la plupart des municipalités, la variation du revenu viable est plus modeste et plus proche du taux d'inflation.

1.1 ALIMENTATION

Les données sur les dépenses en alimentation sont obtenues à partir de relevés de prix effectués en collaboration avec Alima. Cet organisme a développé une méthode qui permet d'estimer le coût d'une alimentation diversifiée répondant aux besoins nutritifs des individus : le panier à provisions nutritif et économique (PPNE). En 2023, des relevés ont été faits dans les épiceries et supermarchés de chacune des 15 localités. Pour la mise à jour, les données ont été ajustées selon l'inflation des aliments achetés en magasin.

Étant donné que le PPNE est composé entièrement d'ingrédients non transformés et d'aliments de base nourrissants, nous intégrons au revenu viable une majoration permettant aux ménages d'avoir un peu plus de flexibilité, par exemple en commandant de temps en temps au restaurant, en s'achetant des mets préparés ou en se procurant parfois des ingrédients plus chers. Cet ajustement pour le niveau de vie est calculé en s'appuyant sur des données de dépenses alimentaires compilées mensuellement par le United States Department of Agriculture.

Par rapport à 2024, la hausse moyenne du coût de l'alimentation pour l'ensemble des localités et des ménages est de 3,8 %.

1.2 VÊTEMENTS

Le calcul du coût des vêtements s'appuie sur les tableaux de Statistique Canada concernant les dépenses en matière de vêtements des ménages du deuxième quintile de revenu. Dans la mise à jour 2025, on constate une baisse moyenne de 13,9 % du montant de cette catégorie de dépenses^a.

1.3 LOGEMENT

Le revenu viable prévoit un 3 ½ pour la personne seule, un 4 ½ pour la famille monoparentale et un 5 ½ pour la famille de quatre personnes. Les données sur les loyers datent d'octobre 2025 et proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Dans les plus petites localités pour lesquelles la SCHL ne fournit pas de données récentes, nous avons recours aux tableaux de données de la SCHL publiés en 2021 pour les centres de 2 500 à 10 000 habitant-e-s ou aux données de recensement 2021 de Statistique Canada, ajustées à l'inflation pour la catégorie « Logement ».

Pour mieux illustrer l'écart entre la réalité du marché locatif et la réalité de l'ensemble du parc locatif, nous ajoutons une pénalité de roulement, qui reflète le prix plus élevé que les ménages peuvent s'attendre à payer s'ils doivent chercher un logement dans le marché actuel.

^a Les causes de cette baisse ne sont pas précisées par Statistique Canada. On peut cependant supposer qu'elle est en partie attribuable à la montée en popularité des plateformes d'importation de vêtements à bas prix comme Shein et Temu, qui exercent une pression à la baisse sur les prix des commerces de détail. Nathaëlle MORRISSETTE, « Montée des plateformes Shein et Temu : les ventes de commerçants québécois baissent, les prix aussi », *La Presse*, 7 août 2025, www.lapresse.ca/affaires/entreprises/2025-08-07/montee-des-plateformes-shein-et-temu/les-ventes-de-commerçants-quebecois-baissent-les-prix-aussi.php.

Pour calculer le coût de l'assurance habitation pour locataire, nous effectuons une série de simulations pour chacune des localités à l'aide de la plateforme de soumission d'un assureur.

Dans la vaste majorité des scénarios étudiés, la hausse du coût du logement a été nettement supérieure à celle de l'Indice des prix à la consommation (IPC). Par rapport à 2024, la hausse moyenne est de 8,2 % pour les personnes seules, 7,5 % pour les ménages monoparentaux et 12,7 % pour les familles de deux adultes et deux enfants.

1.4 TRANSPORT ET DÉPLACEMENTS

Dans la plupart des municipalités de la Montérégie, le revenu viable inclut une voiture pour les personnes seules et les familles monoparentales et deux voitures pour les couples avec enfants. Lorsqu'il existe un système de transport collectif assez développé et flexible pour permettre des déplacements quotidiens fonctionnels, une voiture est remplacée par un titre mensuel de transport en commun aux tarifs prévus par la société de transport locale.

Le calcul du coût de la voiture s'appuie sur les estimations de CAA et de Carfax pour une Honda Civic 2021 qui roule 18 000 km par année, auquel nous ajoutons le coût de l'immatriculation, du permis de conduire, de l'assurance et du stationnement. Les données sur le prix de l'essence proviennent des relevés par MRC effectués par la Régie de l'énergie. Lorsqu'une seconde voiture est incluse, nous calculons qu'elle roulera en moyenne 9 000 km par année.

La ligne « Alternatives de déplacement » a été ajoutée en 2024 pour prendre en considération d'autres options que l'auto ou le transport en commun, telles que l'achat d'un vélo ou les déplacements ponctuels en taxi.

Dans la plupart des municipalités, le coût du transport a légèrement diminué. Cette baisse est en partie attribuable au « retour à la normale » du marché des voitures usagées après la période de surchauffe post-pandémique.

1.5 AUTRES NÉCESSITÉS

Suivant la méthode utilisée pour la MPC, la catégorie « Autres dépenses et participation sociale » représente 75,4 % des dépenses combinées des catégories « Alimentation » et « Vêtements ». Elle vise à refléter une variété de besoins et de choix de consommation permettant de participer à la vie sociale, comme des soirées entre ami·e·s, des activités sportives, des vacances annuelles ou encore des achats pour améliorer son quotidien (livres, jeux, ameublement, équipements de cuisine, etc.).

Le revenu viable inclut un forfait cellulaire d'entrée de gamme et un abonnement de base à l'internet et à la câblodiffusion. Nous incluons aussi un fonds d'épargne et éducation et un fonds d'urgence.

Globalement, les dépenses de la catégorie « Autres nécessités » sont restées plutôt stables par rapport à l'année précédente.

1.6 SOINS DE SANTÉ NON REMBOURSÉS

Dans le cadre du revenu viable, nous considérons qu'il est essentiel que les ménages puissent obtenir certains soins de santé physique et mentale non couverts par l'assurance-maladie lorsque nécessaire. Pour connaître le coût des soins dentaires et des soins oculaires, nous appelons cinq dentistes et cinq optométristes (ou l'ensemble des dentistes et des optométristes lorsqu'il y en a moins de cinq) dans chacune des localités.

La catégorie « Autres soins de santé physique et mentale » est établie à partir des honoraires exigés par les psychologues (selon le site de l'Ordre des psychologues du Québec) et les physiothérapeutes et ostéopathes (selon les appels effectués lors d'éditions précédentes du revenu viable). Elle comprend aussi l'achat de médicaments.

Dans les municipalités de la Montérégie, les frais de santé ont connu une hausse moyenne substantielle de près de 7 % par rapport à 2024.

1.7 FRAIS DE GARDE

Pour les ménages avec enfants, le calcul du revenu viable comprend des coûts associés aux frais de garde en CPE ainsi que quelques heures de gardiennage par mois. Les frais de gardiennage sont moins élevés pour les familles de deux adultes et deux enfants puisqu'au sein d'un couple, une personne peut s'absenter pendant que l'autre s'occupe des enfants, ce qui n'est pas possible dans une famille monoparentale.

L'augmentation des frais de garde par rapport à 2024 s'explique principalement par l'extension des séances de gardiennage de 3 à 4 h.

1.8 CHOIX DES LOCALITÉS

Les 15 localités pour lesquelles nous avons effectué le calcul sont les mêmes que dans la publication *Le revenu viable hors des grands centres*^b. En partenariat avec des acteurs locaux, nous avons alors sélectionné au moins une municipalité par MRC de la Montérégie en prenant soin d'inclure à la fois des pôles régionaux et des municipalités plus rurales. La subdivision du territoire de la Montérégie en trois zones (l'ouest de la Montérégie, l'agglomération de Longueuil, l'est de la Montérégie) correspond au découpage des anciennes conférences régionales des élus (CRÉ), instances de concertation abolies en 2015. Ce découpage est encore utilisé par certains organismes.

^b Guillaume TREMBLAY-BOILY, *Le revenu viable hors des grands centres*, Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), septembre 2023, iris-recherche.qc.ca/publications/le-revenu-viable-hors-des-grands-centres/. L'annexe méthodologique de cette étude offre plus de détails sur les choix méthodologiques effectués.

2. Résultats pour l'ouest de la Montérégie

Pour une personne seule, le revenu viable dans l'ouest de la Montérégie varie de 36 520 \$ (Salaberry-de-Valleyfield) à 52 730 \$ (Vaudreuil-Dorion).

Tableau 1

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, ouest de la Montérégie, 2025

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	6 704 \$	7 102 \$	7 091 \$	7 739 \$	7 018 \$	7 489 \$
Nourriture	5 383 \$	5 703 \$	5 694 \$	6 214 \$	5 636 \$	6 014 \$
Ajustement niveau de vie	1 321 \$	1 399 \$	1 397 \$	1 525 \$	1 383 \$	1 475 \$
Vêtements	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$
Logement	20 562 \$	17 814 \$	12 202 \$	12 961 \$	11 918 \$	10 121 \$
Loyer	17 638 \$	15 262 \$	10 414 \$	11 059 \$	10 179 \$	8 621 \$
Pénalité au déménagement	2 541 \$	2 175 \$	1 429 \$	1 528 \$	1 392 \$	1 153 \$
Assurance locataire	384 \$	377 \$	360 \$	374 \$	347 \$	347 \$
Transport	10 470 \$	3 016 \$	2 590 \$	10 481 \$	10 572 \$	10 572 \$
Véhicule	9 860 \$	0 \$	0 \$	9 871 \$	9 962 \$	9 962 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	2 406 \$	1 980 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	11 797 \$	11 735 \$	11 791 \$	12 357 \$	11 727 \$	12 046 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 023 \$	6 325 \$	6 316 \$	6 808 \$	6 261 \$	6 619 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	1 956 \$	1 591 \$	1 656 \$	1 730 \$	1 647 \$	1 609 \$
Soins de santé non remboursés	1 988 \$	2 007 \$	1 941 \$	1 889 \$	1 937 \$	1 915 \$
Soins dentaires	261 \$	283 \$	224 \$	195 \$	238 \$	216 \$
Soins des yeux	219 \$	216 \$	208 \$	185 \$	190 \$	190 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	52 730 \$	42 880 \$	36 520 \$	46 628 \$	44 378 \$	43 346 \$

Pour un ménage monoparental, le revenu viable dans l'ouest de la Montérégie varie de 58 021 \$ (Napierville) à 67 705 \$ (Vaudreuil-Dorion).

Tableau 2
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, ouest de la Montérégie, 2025

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	9 801 \$	10 323 \$	10 371 \$	11 237 \$	10 181 \$	10 990 \$
Nourriture	7 144 \$	7 524 \$	7 559 \$	8 190 \$	7 421 \$	8 011 \$
Ajustement niveau de vie	2 657 \$	2 799 \$	2 812 \$	3 047 \$	2 760 \$	2 980 \$
Vêtements	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$
Logement	23 623 \$	19 604 \$	17 498 \$	14 865 \$	15 224 \$	12 183 \$
Loyer	20 362 \$	16 882 \$	15 070 \$	12 226 \$	13 110 \$	10 472 \$
Pénalité au déménagement	2 877 \$	2 345 \$	2 067 \$	1 866 \$	1 767 \$	1 364 \$
Assurance locataire	384 \$	377 \$	360 \$	774 \$	347 \$	347 \$
Transport	10 470 \$	10 520 \$	10 409 \$	10 481 \$	10 572 \$	10 572 \$
Véhicule	9 860 \$	9 910 \$	9 799 \$	9 871 \$	9 962 \$	9 962 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	15 091 \$	15 370 \$	15 322 \$	15 937 \$	15 084 \$	15 635 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 761 \$	9 156 \$	9 193 \$	9 850 \$	9 049 \$	9 663 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	2 512 \$	2 395 \$	2 311 \$	2 269 \$	2 216 \$	2 154 \$
Soins de santé non remboursés	3 048 \$	3 067 \$	3 001 \$	2 949 \$	2 997 \$	2 975 \$
Soins dentaires	261 \$	283 \$	224 \$	195 \$	238 \$	216 \$
Soins des yeux	219 \$	216 \$	208 \$	185 \$	190 \$	190 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$
Frais de garde	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$
Frais de garde en CPE	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$
Frais de gardiennage	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	67 705 \$	64 553 \$	62 269 \$	61 133 \$	59 727 \$	58 021 \$

Pour les ménages composés d'un couple avec deux enfants, le revenu viable dans l'ouest de la Montérégie varie de 87 778 \$ (Salaberry-de-Valleyfield) à 94 692 \$ (Châteauguay).

Tableau 3
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'un couple et de deux enfants en CPE, ouest de la Montérégie, 2025

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Alimentation	19 433 \$	20 513 \$	20 540 \$	22 370 \$	20 235 \$	21 740 \$
Nourriture	14 547 \$	15 355 \$	15 375 \$	16 745 \$	15 147 \$	16 274 \$
Ajustement niveau de vie	4 886 \$	5 158 \$	5 164 \$	5 625 \$	5 088 \$	5 466 \$
Vêtements	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$
Logement	25 369 \$	23 923 \$	17 887 \$	14 807 \$	20 560 \$	13 635 \$
Loyer	21 921 \$	20 673 \$	15 453 \$	12 226 \$	17 782 \$	11 776 \$
Pénalité au déménagement	3 064 \$	2 873 \$	2 075 \$	1 808 \$	2 431 \$	1 512 \$
Assurance locataire	384 \$	377 \$	360 \$	774 \$	347 \$	347 \$
Transport	12 876 \$	12 926 \$	12 389 \$	19 333 \$	19 470 \$	19 470 \$
Véhicule	9 860 \$	9 910 \$	9 799 \$	18 723 \$	18 860 \$	18 860 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	2 406 \$	2 406 \$	1 980 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	24 413 \$	25 254 \$	25 018 \$	26 676 \$	25 141 \$	26 117 \$
Dépenses diverses et participation sociale	16 617 \$	17 436 \$	17 457 \$	18 845 \$	17 226 \$	18 367 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	3 495 \$	3 516 \$	3 260 \$	3 529 \$	3 614 \$	3 448 \$
Soins de santé non remboursés	4 030 \$	4 068 \$	3 936 \$	3 832 \$	3 928 \$	3 884 \$
Soins dentaires	521 \$	565 \$	448 \$	390 \$	476 \$	432 \$
Soins des yeux	362 \$	356 \$	341 \$	295 \$	305 \$	305 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$
Frais de garde	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$
Frais de garde en CPE	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$
Frais de gardiennage	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	94 134 \$	94 692 \$	87 778 \$	95 016 \$	97 344 \$	92 847 \$

Tableau 4

Croissance du revenu viable entre 2024 et 2025, ouest de la Montérégie

	Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Personne seule	2,6 %	4,9 %	-17,2 %	6,6 %	2 %	2 %
Famille monoparentale	5,3 %	5,1 %	3,8 %	2,6 %	2,4 %	2,4 %
Famille biparentale	4,8 %	3,3 %	-5,8 %	1,6 %	1,7 %	1,6 %

Pour les trois types de ménages, le revenu viable élevé de Vaudreuil-Dorion par rapport aux autres municipalités s'explique principalement par le coût élevé du logement. À l'inverse, Napierville se distingue par des logements aux loyers nettement plus bas que les autres localités dans les trois scénarios. Toutefois, dans les municipalités plus rurales que sont Huntingdon, Saint-Rémi et Napierville, l'inclusion d'au moins une voiture dans tous les scénarios (deux voitures pour les familles biparentales) fait monter substantiellement le coût de la vie. L'ouverture très récente d'un magasin d'une chaîne économique à Huntingdon risque d'entraîner à la baisse le revenu viable dans cette municipalité lors des prochaines éditions. Pour les personnes seules et les familles de quatre personnes, Salaberry-de-Valleyfield se distingue par des coûts de logement et de transport relativement bas.

Pour les personnes seules, c'est à Châteauguay que la hausse du revenu viable a été la plus marquée^c. Cette hausse est principalement causée par la catégorie « Logement », en hausse de 8,2 % par rapport à l'année précédente. À l'exception de Salaberry-de-Valleyfield, où la hausse du prix des 3 ½ est inférieure à l'inflation, toutes les municipalités de l'ouest de la Montérégie ont connu une appréciation du prix des loyers supérieure à l'inflation. C'est particulièrement flagrant en ce qui concerne Vaudreuil-Dorion et Châteauguay, où la hausse du coût du logement a été importante pour les familles monoparentales (12,7 % et 13,5 %, respectivement). C'est ce qui explique la hausse substantielle du revenu viable pour ces familles. Pour les familles biparentales, Vaudreuil-Dorion sort du lot avec une hausse du revenu viable qui s'explique encore une fois par une forte variation du coût du logement (14,7 %).

En 2023, lors de la première analyse du revenu viable en Montérégie, Salaberry-de-Valleyfield n'avait pas de service de transport collectif, outre un projet pilote de navette au centre-ville. Aujourd'hui, la municipalité a un service de quatre lignes qui relient le centre-ville, le parc industriel et les localités voisines. La Société de transport de Salaberry-de-Valleyfield propose aussi Communobus, un service de transport à la demande, offert 7 jours sur 7, qui relie aussi les villes de Saint-Polycarpe, Saint-Zotique, Les Coteaux et Coteau-du-Lac³. Ces améliorations importantes du transport

en commun font en sorte qu'il est possible pour une personne seule de fonctionner sans voiture et pour une famille de quatre personnes de remplacer une des deux voitures par un titre mensuel de transport en commun. Ce changement représente des économies de près de 7 000 \$ pour les familles biparentales et de près de 8 000 \$ pour les personnes seules. C'est ce qui explique la baisse du revenu viable à Salaberry-de-Valleyfield pour ces deux types de ménages. L'exemple de Salaberry-de-Valleyfield montre qu'en investissant dans le transport collectif, les administrations locales peuvent réellement aider des ménages à sortir de la pauvreté^d.

c La hausse importante constatée à Huntingdon est principalement due à la correction d'une erreur méthodologique.

d Notons également que la MRC du Haut-Saint-Laurent, dont Huntingdon fait partie, s'est dotée d'un service gratuit de trois lignes d'autobus qui relient la ville aux autres municipalités des environs. En raison notamment de l'absence de service la fin de semaine et de la fréquence relativement faible des trajets, ce service ne suffit pas pour l'instant à remplacer complètement une voiture. Il constitue néanmoins un outil de lutte contre la pauvreté et, advenant quelques améliorations, il pourrait contribuer à faire baisser le revenu viable à Huntingdon dans les prochaines années. MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT, *Horaires : Autobus*, 2025, mrcsl.com/autobus (page consultée le 13 novembre 2025).

Tableau 5
Revenu médian par rapport au revenu viable, ouest de la Montérégie, 2025

		Vaudreuil-Dorion	Châteauguay	Salaberry-de-Valleyfield	Huntingdon	Saint-Rémi	Napierville
Personne seule	Revenu médian	48 486 \$	41 630 \$	38 201 \$	31 589 \$	40 160 \$	43 589 \$
	Revenu viable	52 730 \$	42 880 \$	36 520 \$	46 628 \$	44 378 \$	43 346 \$
	Ratio RM/RV	92 %	97 %	105 %	68 %	90 %	101 %
Famille monoparentale	Revenu médian	84 483 \$	78 974 \$	69 056 \$	66 117 \$	73 954 \$	75 423 \$
	Revenu viable	67 705 \$	64 553 \$	62 269 \$	61 133 \$	59 727 \$	58 021 \$
	Ratio RM/RV	125 %	122 %	111 %	108 %	124 %	130 %
Famille biparentale	Revenu médian	134 684 \$	129 786 \$	126 113 \$	107 747 \$	126 113 \$	131 011 \$
	Revenu viable	94 134 \$	94 692 \$	87 778 \$	95 016 \$	97 344 \$	92 847 \$
	Ratio RM/RV	143 %	137 %	144 %	113 %	130 %	141 %

Au tableau 5, on constate comment le revenu médian des différents types de ménages (tiré du recensement 2021 de Statistique Canada et ajusté à l'inflation) se compare au revenu viable. Comme dans la grande majorité des municipalités où le revenu viable a été calculé, le revenu médian des personnes seules est inférieur au revenu viable partout dans l'ouest de la Montérégie, sauf à Salaberry-de-Valleyfield et à Napierville, où il l'excède légèrement. Cela signifie que plus de 50 % des personnes seules vivent en dessous du revenu viable. L'écart est particulièrement grand à Huntingdon, où le revenu médian des personnes seules représente seulement 68 % du revenu viable. La situation des ménages avec enfants est plus favorable. Dans toutes les localités, le revenu médian de ces derniers est supérieur au revenu viable.

3. Résultats pour l'agglomération de Longueuil

Pour une personne seule, le revenu viable est de 40 825 \$ à Longueuil et de 45 858 \$ à Saint-Lambert.

Tableau 6
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, agglomération de Longueuil, 2025

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	7 446 \$	6 681 \$
Nourriture	5 979 \$	5 364 \$
Ajustement niveau de vie	1 467 \$	1 316 \$
Vêtements	1 242 \$	1 242 \$
Logement	20 484 \$	17 096 \$
Loyer	17 602 \$	14 626 \$
Pénalité au déménagement	2 535 \$	2 077 \$
Assurance locataire	347 \$	394 \$
Transport	2 584 \$	2 584 \$
Véhicule	0 \$	0 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 974 \$	1 974 \$
Autres nécessités	12 106 \$	11 339 \$
Dépenses diverses et participation sociale	6 586 \$	6 005 \$
Téléphone	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	1 702 \$	1 515 \$
Soins de santé non remboursés	2 036 \$	1 918 \$
Soins dentaires	297 \$	202 \$
Soins des yeux	230 \$	207 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 509 \$	1 509 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	45 858 \$	40 825 \$

Pour un ménage monoparental, le revenu viable est de 54 481 \$ à Longueuil et de 62 111 \$ à Saint-Lambert.

Tableau 7
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, agglomération de Longueuil, 2025

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	10 960 \$	9 785 \$
Nourriture	7 988 \$	7 132 \$
Ajustement niveau de vie	2 972 \$	2 653 \$
Vêtements	1 757 \$	1 757 \$
Logement	24 043 \$	18 874 \$
Loyer	20 758 \$	16 234 \$
Pénalité au déménagement	2 938 \$	2 245 \$
Assurance locataire	347 \$	394 \$
Transport	2 584 \$	2 584 \$
Véhicule	0 \$	0 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 974 \$	1 974 \$
Autres nécessités	15 764 \$	14 589 \$
Dépenses diverses et participation sociale	9 640 \$	8 749 \$
Téléphone	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	2 305 \$	2 022 \$
Soins de santé non remboursés	3 095 \$	2 977 \$
Soins dentaires	297 \$	202 \$
Soins des yeux	230 \$	207 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 569 \$	2 569 \$
Frais de garde	3 965 \$	3 965 \$
Frais de garde en CPE	2 431 \$	2 431 \$
Frais de gardiennage	1 534 \$	1 534 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	62 111 \$	54 481 \$

Pour un ménage de quatre personnes, le revenu viable est de 91 815 \$ à Longueuil et de 110 323 \$ à Saint-Lambert.

Tableau 8
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'un couple et de deux enfants en CPE, agglomération de Longueuil, 2025

	Saint-Lambert	Longueuil
Alimentation	21 756 \$	19 404 \$
Nourriture	16 286 \$	14 526 \$
Ajustement niveau de vie	5 470 \$	4 879 \$
Vêtements	2 484 \$	2 484 \$
Logement	37 175 \$	23 677 \$
Loyer	32 193 \$	20 445 \$
Pénalité au déménagement	4 636 \$	2 838 \$
Assurance locataire	347 \$	394 \$
Transport	12 488 \$	12 526 \$
Véhicule	9 904 \$	9 942 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$
Transport en commun	1 974 \$	1 974 \$
Autres nécessités	26 777 \$	24 306 \$
Dépenses diverses et participation sociale	18 380 \$	16 595 \$
Téléphone	966 \$	966 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	4 095 \$	3 409 \$
Soins de santé non remboursés	4 125 \$	3 889 \$
Soins dentaires	594 \$	403 \$
Soins des yeux	384 \$	339 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 147 \$	3 147 \$
Frais de garde	5 629 \$	5 629 \$
Frais de garde en CPE	4 862 \$	4 862 \$
Frais de gardiennage	767 \$	767 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	110 323 \$	91 815 \$

Le coût du logement est le principal facteur explicatif du revenu viable systématiquement plus élevé de Saint-Lambert par rapport à Longueuil. Cependant, on peut constater que l'alimentation et les soins de santé coûtent aussi plus cher à Saint-Lambert que dans la ville voisine. Dans ces deux municipalités, comparativement aux autres localités de la Montérégie, la présence d'un réseau de transport collectif structurant et la proximité avec le métro de Montréal font baisser le coût de la vie pour les trois types de ménage.

Dans les deux villes, la hausse des loyers a contribué de manière importante à la hausse du coût de la vie pour les personnes seules. Le coût des 4 ½ a peu augmenté, ce qui explique que le revenu viable des familles monoparentales soit relativement stable.

Le saut impressionnant du revenu viable des familles biparentales à Saint-Lambert est dû à un ajustement méthodologique lié au fait que la SCHL ne fournissait pas le prix pour les 5 ½ l'année précédente, d'où le recours à une autre méthode de calcul. Cela dit, cette hausse est bel et bien représentative d'un marché locatif qui connaît des hausses spectaculaires. En effet, selon la SCHL, le prix des 5 ½ est passé de 1 408 \$ en 2021 à 2 525 \$ en 2025, une hausse de 79 % en quatre ans. Le revenu viable des familles biparentales de Saint-Lambert (110 323 \$) se classe ainsi au deuxième rang parmi les 67 municipalités québécoises pour lesquelles le revenu viable a été calculé. Il est inférieur uniquement à celui de Radisson (115 889 \$), un village du Nord-du-Québec dont l'éloignement fait grimper le coût de la vie.

Tableau 9
Croissance du revenu viable entre 2024 et 2025, agglomération de Longueuil

	Saint-Lambert	Longueuil
Personne seule	5,1 %	4,2 %
Famille monoparentale	1,8 %	1,2 %
Famille biparentale	15,7 %	3,5 %

Au tableau 10, on voit que le revenu médian dans l'agglomération de Longueuil dépasse le revenu viable dans tous les cas de figure, bien que ce soit de peu en ce qui concerne les personnes seules. À Saint-Lambert, le revenu médian des couples avec enfants est beaucoup plus élevé que le revenu viable.

Tableau 10
Revenu médian par rapport au revenu viable,
agglomération de Longueuil, 2025

		Saint-Lambert	Longueuil
Personne seule	Revenu médian	50 445 \$	43 589 \$
	Revenu viable	45 858 \$	40 825 \$
	Ratio RM/RV	110 %	107 %
Famille monoparentale	Revenu médian	97 340 \$	74 933 \$
	Revenu viable	62 111 \$	54 481 \$
	Ratio RM/RV	157 %	138 %
Famille biparentale	Revenu médian	266 919 \$	153 050 \$
	Revenu viable	110 323 \$	91 815 \$
	Ratio RM/RV	242 %	167 %

4. Résultats pour l'est de la Montérégie

Pour une personne seule, le revenu viable dans l'est de la Montérégie varie de 37 478 \$ (Saint-Jean-sur-Richelieu) à 47 509 \$ (Saint-Hyacinthe).

Tableau 11

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé d'une personne seule, est de la Montérégie, 2025

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	6 634 \$	7 154 \$	7 988 \$	6 858 \$	6 670 \$	7 865 \$	8 271 \$
Nourriture	5 327 \$	5 744 \$	6 415 \$	5 507 \$	5 356 \$	6 315 \$	6 642 \$
Ajustement niveau de vie	1 307 \$	1 409 \$	1 574 \$	1 351 \$	1 314 \$	1 550 \$	1 630 \$
Vêtements	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$	1 242 \$
Logement	13 604 \$	14 864 \$	9 038 \$	11 719 \$	10 884 \$	13 463 \$	10 734 \$
Loyer	11 614 \$	12 706 \$	7 652 \$	10 030 \$	9 286 \$	11 568 \$	9 178 \$
Pénalité au déménagement	1 613 \$	1 781 \$	1 003 \$	1 369 \$	1 255 \$	1 606 \$	1 238 \$
Assurance locataire	377 \$	377 \$	383 \$	320 \$	343 \$	290 \$	318 \$
Transport	2 881 \$	10 420 \$	10 407 \$	10 519 \$	10 475 \$	10 474 \$	10 519 \$
Véhicule	0 \$	9 810 \$	9 797 \$	9 909 \$	9 865 \$	9 864 \$	9 909 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	2 271 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	11 180 \$	11 945 \$	12 410 \$	11 584 \$	11 394 \$	12 481 \$	12 713 \$
Dépenses diverses et participation sociale	5 970 \$	6 364 \$	6 998 \$	6 140 \$	5 997 \$	6 904 \$	7 212 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	1 391 \$	1 763 \$	1 594 \$	1 625 \$	1 578 \$	1 759 \$	1 683 \$
Soins de santé non remboursés	1 971 \$	1 921 \$	1 909 \$	1 914 \$	1 895 \$	1 917 \$	1 908 \$
Soins dentaires	265 \$	197 \$	193 \$	210 \$	187 \$	203 \$	204 \$
Soins des yeux	197 \$	215 \$	208 \$	195 \$	199 \$	205 \$	195 \$
Autres soins de santé physique et mentale	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$	1 509 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	37 478 \$	47 509 \$	42 954 \$	43 801 \$	42 526 \$	47 402 \$	45 345 \$

Pour un ménage monoparental, le revenu viable dans l'est de la Montérégie varie de 58 229 \$ (Sorel-Tracy) à 66 417 \$ (Verchères).

Tableau 12

Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage monoparental avec un-e enfant en CPE, est de la Montérégie, 2025

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	9 635 \$	10 378 \$	11 659 \$	10 065 \$	9 759 \$	11 299 \$	12 061 \$
Nourriture	7 023 \$	7 564 \$	8 498 \$	7 336 \$	7 113 \$	8 235 \$	8 791 \$
Ajustement niveau de vie	2 612 \$	2 814 \$	3 161 \$	2 729 \$	2 646 \$	3 063 \$	3 270 \$
Vêtements	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$	1 757 \$
Logement	17 266 \$	18 497 \$	11 907 \$	16 240 \$	14 659 \$	19 823 \$	12 172 \$
Loyer	14 854 \$	15 922 \$	10 202 \$	14 014 \$	12 622 \$	15 635 \$	10 488 \$
Pénalité au déménagement	2 034 \$	2 198 \$	1 323 \$	1 906 \$	1 693 \$	2 587 \$	1 366 \$
Assurance locataire	377 \$	377 \$	383 \$	320 \$	343 \$	1 601 \$	318 \$
Transport	10 423 \$	10 420 \$	10 407 \$	10 519 \$	10 475 \$	10 474 \$	10 519 \$
Véhicule	9 813 \$	9 810 \$	9 797 \$	9 909 \$	9 865 \$	9 864 \$	9 909 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	14 707 \$	15 366 \$	16 171 \$	15 024 \$	14 708 \$	16 180 \$	16 517 \$
Dépenses diverses et participation sociale	8 635 \$	9 198 \$	10 171 \$	8 961 \$	8 729 \$	9 897 \$	10 475 \$
Téléphone	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$	483 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	2 253 \$	2 349 \$	2 182 \$	2 245 \$	2 161 \$	2 465 \$	2 224 \$
Soins de santé non remboursés	3 031 \$	2 980 \$	2 969 \$	2 974 \$	2 955 \$	2 976 \$	2 968 \$
Soins dentaires	265 \$	197 \$	193 \$	210 \$	187 \$	203 \$	204 \$
Soins des yeux	197 \$	215 \$	208 \$	195 \$	199 \$	205 \$	195 \$
Autres soins de santé physique et mentale	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$	2 569 \$
Frais de garde	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$	3 965 \$
Frais de garde en CPE	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$	2 431 \$
Frais de gardiennage	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$	1 534 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	60 733 \$	63 310 \$	58 775 \$	60 493 \$	58 229 \$	66 417 \$	59 897 \$

Pour un ménage de quatre personnes, le revenu viable dans l'est de la Montérégie varie de 85 779 \$ (Sorel-Tracy) à 100 491 \$ (Verchères).

Tableau 13
Composantes détaillées d'un revenu viable pour un ménage composé de deux adultes et deux enfants en CPE, est de la Montérégie, 2025

	Saint-Jean-sur-Richelieu	Saint-Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean-Baptiste
Alimentation	19 135 \$	20 652 \$	23 212 \$	19 905 \$	19 325 \$	22 525 \$	23 920 \$
Nourriture	14 324 \$	15 460 \$	17 376 \$	14 900 \$	14 466 \$	16 861 \$	17 905 \$
Ajustement niveau de vie	4 811 \$	5 193 \$	5 836 \$	5 005 \$	4 859 \$	5 664 \$	6 014 \$
Vêtements	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$	2 484 \$
Logement	18 554 \$	22 844 \$	12 150 \$	21 791 \$	18 147 \$	19 762 \$	15 658 \$
Loyer	16 017 \$	19 737 \$	10 457 \$	18 873 \$	15 693 \$	15 635 \$	13 556 \$
Pénalité au déménagement	2 161 \$	2 730 \$	1 310 \$	2 598 \$	2 111 \$	2 525 \$	1 784 \$
Assurance locataire	377 \$	377 \$	383 \$	320 \$	343 \$	1 601 \$	318 \$
Transport	12 694 \$	12 340 \$	19 222 \$	19 391 \$	12 425 \$	19 324 \$	19 391 \$
Véhicule	9 813 \$	9 810 \$	18 612 \$	18 781 \$	9 865 \$	18 714 \$	18 781 \$
Alternatives de déplacement	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$	610 \$
Transport en commun	2 271 \$	1 920 \$	0 \$	0 \$	1 950 \$	0 \$	0 \$
Autres nécessités	23 897 \$	25 298 \$	27 267 \$	24 911 \$	24 022 \$	26 996 \$	27 993 \$
Dépenses diverses et participation sociale	16 391 \$	17 542 \$	19 484 \$	16 975 \$	16 536 \$	18 963 \$	20 021 \$
Téléphone	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$	966 \$
Internet et câblodistribution	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$	1 173 \$
Épargne et éducation	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$	2 163 \$
Fonds d'urgence	3 204 \$	3 455 \$	3 481 \$	3 634 \$	3 185 \$	3 731 \$	3 670 \$
Soins de santé non remboursés	3 996 \$	3 895 \$	3 872 \$	3 882 \$	3 844 \$	3 887 \$	3 870 \$
Soins dentaires	530 \$	393 \$	385 \$	420 \$	374 \$	405 \$	408 \$
Soins des yeux	320 \$	355 \$	340 \$	315 \$	324 \$	335 \$	315 \$
Autres soins de santé physique et mentale	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$	3 147 \$
Frais de garde	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$	5 629 \$
Frais de garde en CPE	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$	4 862 \$
Frais de gardiennage	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$	767 \$
Coût total pour une année ou revenu viable	86 291 \$	93 036 \$	93 716 \$	97 891 \$	85 779 \$	100 491 \$	98 822 \$

Tableau 14

Croissance du revenu viable entre 2024 et 2025, est de la Montérégie

	Saint-Jean- sur-Richelieu	Saint- Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean- Baptiste
Personne seule	6,4 %	2,2 %	1,6 %	2,8 %	2,5 %	6,1 %	1,7 %
Famille monoparentale	4,2 %	4,3 %	2,1 %	5,7 %	3,8 %	2 %	2,1 %
Famille biparentale	4,2 %	4 %	1,3 %	5,6 %	-3,9 %	1,2 %	1,5 %

Le transport en commun fait diminuer le seuil du revenu viable pour les personnes seules et pour les familles de quatre personnes à Saint-Jean-sur-Richelieu. Le transport collectif réduit aussi le seuil du revenu viable pour les familles de quatre personnes à Saint-Hyacinthe et Sorel-Tracy. Selon le scénario, Saint-Hyacinthe et Verchères se démarquent par des loyers élevés par rapport aux autres municipalités de l'est de la Montérégie. Le coût de l'alimentation est systématiquement plus haut à Verchères qu'à Saint-Hyacinthe.

Pour les personnes seules, la hausse du revenu viable a été modeste dans la plupart des localités de l'est de la Montérégie^e. Néanmoins, dans presque tous les scénarios, la hausse du coût du logement est supérieure à l'IPC général. Les effets de la crise du logement se font encore plus fortement sentir en ce qui concerne les appartements de plus grande taille, ce qui engendre des répercussions disproportionnées pour les familles monoparentales et biparentales. À Marieville, le coût du logement a augmenté de 18,7 % pour les familles monoparentales et de 26,2 % pour les familles de quatre personnes. Les familles biparentales de Sorel-Tracy ont aussi connu des hausses très élevées de coût du logement (20 %).

Toutefois, le revenu viable pour les familles de deux adultes et deux enfants à Sorel-Tracy a diminué grâce au développement du système de transport en commun, qui permet de remplacer une des deux voitures par un titre mensuel de transport collectif. Ce changement représente des économies de près de 7 000 \$. Sorel-Tracy a en effet une ligne quotidienne d'autobus qui relie les principales destinations de la ville, ainsi que des trajets réguliers vers le terminus de Longueuil. La Société de transport collectif Pierre-De Saurel propose aussi le Taxibus, un service de transport à la demande qui dessert l'ensemble de la MRC^f. La baisse du revenu viable pour les familles biparentales de Sorel-Tracy montre qu'en investissant dans le transport collectif, les administrations locales peuvent réellement aider des familles à sortir de la pauvreté^f.

^e La hausse importante constatée à Verchères est principalement due à la correction d'une erreur méthodologique : l'inflation du coût du logement n'avait pas été pleinement prise en compte. Environ le tiers de la hausse constatée à Saint-Jean-sur-Richelieu est attribuable à l'inclusion d'un titre de transport en commun de zone 3 plutôt que de zone 2.

^f Notons également que la MRC de Rouville, dont Marieville fait partie, s'est dotée d'un service de transport à la demande flexible et convivial qui permet des déplacements internes partout dans la MRC, ainsi que vers les villes adjacentes de Chambly, Saint-Jean-sur-Richelieu et Granby. En raison notamment de l'absence de titre mensuel et de service les soirs de semaine et le dimanche, ce service n'était pour l'instant pas suffisant pour remplacer complètement une voiture. Il est néanmoins un outil de lutte contre la pauvreté et, advenant quelques améliorations, il pourrait contribuer à faire baisser le revenu viable à Marieville dans les prochaines années. MRC DE ROUVILLE, Axel, *la mobilité futée*, 2025, mrcrouville.qc.ca/axel/ (page consultée le 18 novembre 2025).

Tableau 15
Revenu médian par rapport au revenu viable, est de la Montérégie, 2025

		Saint-Jean- sur-Richelieu	Saint- Hyacinthe	Acton Vale	Marieville	Sorel-Tracy	Verchères	Saint-Jean- Baptiste
Personne seule	Revenu médian	41 630 \$	39 181 \$	36 977 \$	44 568 \$	37 222 \$	47 017 \$	38 201 \$
	Revenu viable	37 478 \$	47 509 \$	42 954 \$	43 801 \$	42 526 \$	47 402 \$	45 345 \$
	Ratio RM/RV	111 %	82 %	86 %	102 %	88 %	99 %	84 %
Famille monoparentale	Revenu médian	74 443 \$	71 995 \$	70 525 \$	74 443 \$	70 036 \$	76 892 \$	74 933 \$
	Revenu viable	60 733 \$	63 310 \$	58 775 \$	60 493 \$	58 229 \$	66 417 \$	59 897 \$
	Ratio RM/RV	123 %	114 %	120 %	123 %	120 %	116 %	125 %
Famille biparentale	Revenu médian	138 357 \$	127 337 \$	119 991 \$	132 235 \$	134 684 \$	143 255 \$	128 562 \$
	Revenu viable	86 291 \$	93 036 \$	93 716 \$	97 891 \$	85 779 \$	100 491 \$	98 822 \$
	Ratio RM/RV	160 %	137 %	128 %	135 %	157 %	143 %	130 %

Le tableau 15 montre comment le revenu médian des différents types de ménages (tiré du dernier recensement et ajusté à l'inflation) se compare au revenu viable. À Saint-Hyacinthe, Acton Vale, Sorel-Tracy, Verchères et Saint-Jean-Baptiste, le revenu médian des personnes seules est inférieur au revenu viable, ce qui signifie qu'au moins 50 % d'entre elles n'atteignent pas le revenu viable. On constate à l'inverse que le revenu médian des ménages avec enfants est supérieur au revenu viable dans toutes les municipalités. À Saint-Jean-sur-Richelieu, pour les couples avec enfants, un revenu médian relativement élevé et un revenu viable bas se conjuguent pour créer un écart favorable.

CONCLUSION

Pour l'ensemble des localités étudiées, la hausse moyenne du revenu viable est de 2,2 % pour les personnes seules, de 3,3 % pour les ménages monoparentaux et de 2,7 % pour les ménages biparentaux. Dans les trois cas, le logement est le principal facteur d'augmentation, ce qui met en lumière la nécessité d'exiger des mesures provinciales pour limiter les hausses de loyer et d'agir pour accroître l'offre de logements sociaux.

La hausse moins prononcée pour les personnes seules et les familles de quatre personnes s'explique principalement par le développement du transport en commun à Salaberry-de-Valleyfield et à Sorel-Tracy, qui exerce une pression à la baisse sur la moyenne de l'ensemble des municipalités. À Salaberry-de-Valleyfield, le revenu viable a baissé de manière importante pour les personnes seules et de manière plus modeste pour les familles biparentales. À Sorel-Tracy, il a diminué pour les familles biparentales. Cela montre que les administrations et les gouvernements peuvent aider des familles à sortir de la pauvreté en investissant dans le transport collectif.

NOTES DE FIN DE DOCUMENT

1. Eve-Lyne COUTURIER, *Le revenu viable en 2025 : le logement encore au cœur de la sortie de pauvreté*, IRIS, mai 2025, iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2025/04/ANNEXE_Revenu-viable-2025-WEB.pdf.
2. Eve-Lyne COUTURIER, *Revenu viable Montérégie : ajustement 2024*, IRIS, avril 2025, iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2025/03/Revenu-viable-Monteregie-2024-WEB.pdf.
3. SOCIÉTÉ DE TRANSPORT DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, *Calmez vos transports, faites appel à la STSV*, 2025, www.stsv.ca/ (page consultée le 14 novembre 2025).
4. SOCIÉTÉ DE TRANSPORT COLLECTIF PIERRE-DE-SAUREL, *Notre offre de service*, 2025, stcpierredesaurel.ca/ (page consultée le 17 novembre 2025).



Institut de recherche
et d'informations
socioéconomiques

INSTITUT DE RECHERCHE ET D'INFORMATIONS SOCIOÉCONOMIQUES

1710, rue Beaudry, bureau 3.4, Montréal (Québec) H2L 3E7

514.789.2409 • iris-recherche.qc.ca